



BULLETIN SEMESTRIEL N° 25

Décembre 2009

A.I.F.I.C.

Association Ile-de-France Des Implantés Cochléaires

siège social :

11 rue du Poirier de Paris, 77280 OTHIS

adresse postale :

A.I.F.I.C. - c/o C. Cuvilly
32 rue de Boulan, 02540 Vendières

E-mail : aific@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.aific.fr>

L'A.I.F.I.C. est affiliée au **BUCODES**
Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et
Malentendants
L'A.I.F.I.C. est subventionnée par la ville de Saint-Maur-des-Fossés

Nos permanences:

À l'hôpital Avicenne : 125, route de Stalingrad, 93000 Bobigny
Le 1^{er} **mardi** de chaque mois, (sauf au mois d'août) de **11 h à 14 h**
Au service ORL, 1^{er} étage, salle de staff
Le 3^{ème} **mardi** de chaque mois, (sauf au mois d'août)
de **10h30 à 13h30**, (possible sur RdV), au service O.R.L., RDC, bur. OS023
(réservées principalement aux **candidats à l'implant**)

À l'I.F.I.C. (Institut Francilien d'Implantation Cochléaire)
14, boulevard Montmartre, 75009 Paris, les **jeudis** 21 janvier, 18 février,
18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin 2010, de **14h à 16h30**

Editorial

Chers adhérents,
chers amis de l'AIFIC,

Cette fin d'année et le
semestre qui vient de
s'écouler ont été animés par
une activité tous azimuts.
Evolution et même révolution
sont à l'ordre du jour !



Au fil des pages de ce bulletin, vous découvrirez que
notre petit monde change à grande vitesse, avec des
restructurations, regroupements, changement d'équipes
dirigeantes, évolutions positives des matériels et de
l'accessibilité, et même changement d'enseigne pour un
des fabricants d'implants.

Au BUCODES, la nouvelle équipe en place s'acharne à
réparer les pots cassés et relancer cette belle institution
qui ne représente pas moins de 26 associations et 2500
adhérents environ.

Chez nos fabricants ADVANCED BIONICS est rentré
dans le groupe SONATA, et COCHLEAR innove avec
un nouveau processeur Nucleus5, miniature pesant 3g50.
Notre assureur, ex AGF, est devenu ALLIANZ, et a dû
malheureusement ajuster les cotisations pour

... suite p. 2 →

Date à retenir : La Journée Nationale de l'Audition,
le jeudi 11 mars 2010

SOMMAIRE

- I. Compte rendu de l'Assemblée
Générale de l'AIFIC du 17 oct. 2009**
- II. Témoignages**
Ginette Chantrel
Laure Meyer
- III. Les spécialistes à notre écoute**
D^r. Jean Vasseur
- IV. Activités de l'AIFIC**
Le Bucodes, pour quoi faire ?
L'AG du Bucodes des 27/28 juin 2009
Le Compte rendu du CA du Bucodes
du 18 octobre 2009
Où en est le sous-titrage ?
- V. Médecine**
Le mot du Professeur Frachet
- VI. L'assurance de votre implant**
- VII. Loisirs**
Le 4^{ème} Café littéraire
Laissez-nous compter Angers
- VIII. Brèves**
Le livre de Christine Toffin
Ils nous ont rejoints
- IX. Le coin des fabricants**
L'annonce d'Advanced Bionics/Sonova
Le nouveau Nucleus5 de COCHLEAR

Annexe : Résultats du sondage

tenir compte de l'augmentation des sinistres.

Après la publication de loi de sur l'accessibilité (février 2005), on aura mis 5 ans pour que le CSA annonce enfin une mise en conformité au moins partielle avec cette loi, et une grande avancée sur le sous-titrage.

La nouvelle prise en charge des prestations et produits concernant l'implant, annoncée en début d'année, balbutie quelque peu avec des difficultés à appliquer cet arrêté de mars 2009 qui semble n'avoir toujours pas été compris par les caisses primaires d'assurances maladie faute de directives précises ou décrets.

Les MDPH se noient, submergées qu'elles sont par les dossiers et le manque de personnel, au point que l'on apprend qu'ici ou là, certaines maisons départementales ont dû fermer leur porte pour une ou plusieurs semaines afin de tenter de résorber leur retard.

Enfin, et surtout, la grande révolution de la seconde décennie de ce siècle, conséquence de la restructuration des hôpitaux et de leurs centres de soins voulue par les autorités en place, va voir le centre d'implantation d'AVICENNE (BOBIGNY-93) auquel vous êtes tant attachés (vous l'avez dit dans le sondage), se déplacer pour se regrouper avec celui de l'hôpital BEAUJON (CLICHY-92) en même temps que les autres centres pour adultes de la région parisienne.

Le nouveau centre de BEAUJON ayant pour vocation de devenir le 2ème centre d'implantation cochléaire d'Europe avec un quantum de 200 implantations par an.

Quelle conséquence pour l'AIFIC ?

Très probablement un regroupement avec l'AICHB (Association d'Implantés Cochléaires de l'Hôpital Beaujon).

Déjà, j'ai pris l'initiative, avec l'accord de notre conseil d'administration, d'entamer des discussions (très conviviales) avec la Présidente de l'AICHB, Mme Suzette CHEVRIER, et nous aurons au cours du 1^{er} trimestre à nous revoir pour préparer un projet de rassemblement que vous serez appelés à approuver au second trimestre et en tout cas avant fin juin 2010 lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Enfin, comme je vous l'avais promis, vous trouverez dans les dernières pages de ce bulletin, l'intégralité des résultats du sondage avec des commentaires. Sondage pour lequel nous avons tiré déjà plusieurs enseignements et initiatives pour répondre à vos demandes.

Le premier grand révélateur de ce sondage est le manque de connaissance des matériels par les adhérents. Nous prendrons des initiatives pour développer les contacts avec les ateliers des fabricants, autant que faire se peut.

L'autre grande révélation est le constat d'une réelle frustration ressentie par nos adhérents des provinces et DOM qui ne peuvent participer, à regret, à nos activités parisiennes. C'est pourquoi chacune et chacun de nos provinciaux trouveront en accompagnement du bulletin, une liste des adhérents de leurs régions avec les coordonnées complètes, et nous les engageons à se concerter entre eux pour essayer de mettre en place l'équivalent de ce qu'il se passe en région parisienne.

Pour ma part, j'ai pris l'engagement de poursuivre la mission que vous m'avez confiée jusqu'au bout de cet exercice qui ira jusqu'en juin 2010. Des projets personnels, déjà esquissés lorsque j'ai remplacé Françoise LANTUEJOL, vont se réaliser au même moment, m'éloignant de façon conséquente de la région parisienne.

D'ici là, vous pouvez compter sur mon dévouement et sur celui du conseil d'administration que vous avez mis en place lors de cette merveilleuse assemblée générale du 17 octobre dernier, pour mener à bien la transition vers le futur.

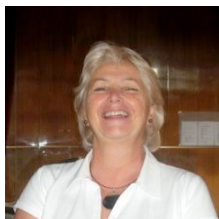
Le professeur FRACHET a dit que le regroupement des centres « est une bonne chose ». Je crois sincèrement que le regroupement de nos associations (quelle qu'en soit la forme), sera également une excellente chose.

Je vous souhaite une fin d'année 2009 aussi joyeuse et sereine que possible auprès des personnes qui vous sont chères.

Très cordialement
Alain ALLOUCHE

I. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AIFIC DU 17 OCT. 2009 (EXERCICE 2008)

L'assemblée générale annuelle de l'AIFIC s'est tenue le 17 octobre 2009 dernier, dans la salle des fêtes de l'hôpital Avicenne qui affichait complet pour la circonstance. Des chaises ont dû être ajoutées pour permettre à tous de s'asseoir, la boucle d'induction magnétique était en service et réglée correctement, Gérard HAYS avait installé la sono et Monique LE HEBEL, comme tous les ans maintenant, a prêté main-forte et assurait la transcription.



Plus de 60 adhérents, venus de toutes régions, s'étaient déplacés, et entre autres nous avons eu le plaisir d'accueillir le tout nouveau Président du BUCODES, Richard DARBERA, également adhérent implanté de l'AIFIC.

Dès 9h30, les représentants des quatre fabricants, Didier CARON de BIONICS, Emeric KATONA de COCHLEAR, Samia LABASSI de MEDEL, Cyrielle MENGUY et BERTRAND PHILIPPON de NEURELC s'étaient installés et se sont mis à la disposition des adhérents qui souhaitaient obtenir renseignements et informations.



APPROBATIONS et VOTES

A 10h30, nous avons procédé aux différents votes :

- Le rapport financier et le rapport moral ont été approuvés à l'unanimité.
- Le projet de budget 2009/2010 a été approuvé à la majorité, et 2 abstentions.
- L'autorisation de changement du siège social de l'AIFIC a été approuvée à la majorité, et une abstention.
- L'augmentation de la cotisation adhérent à 25 euros a été approuvée à la majorité, et une abstention.

- Les administrateurs sortants : Alain ALLOUCHE, Hélène BERGMANN, Joëlle BONNEFOUS, Christel CUVILLY, Léone et Roger PETIT, ont été réélus à l'unanimité.
- Les 2 nouveaux candidats au poste



d'administrateur, Danielle GRIMAULT et Gilles QUAGLIARO, ont été élus à l'unanimité.

Il faut rappeler que Chantal MEKUIE N'DONG, élue en 2008, est administrateur en poste jusqu'en 2010, ce qui porte à 9 le nombre d'administrateurs du nouveau conseil.

ANNONCES

Avant de céder la parole à Marion COUSINEAU et la baguette à Denis LANCELIN, le Président expose brièvement les grands sujets du moment :

- 1- La toute nouvelle prise en charge des prestations et matériels concernant l'implant cochléaire par la Sécurité Sociale, selon l'arrêté de mars 2009. Tout est prévu par l'arrêté à quelques détails près qui se corrigent au fur et à mesure, sauf hélas les décrets d'application, que les CPAM n'ont, semble-t-il, pas encore reçus et qui manquent cruellement. On s'en rend compte tous les jours par des messages d'adhérents qui se plaignent de ne pas être remboursés, alors qu'ils ont suivi scrupuleusement les instructions et envoyé des dossiers conformes, pendant que d'autres sont remboursés sur des bases fantaisistes, comme par exemple le forfait piles pour prothèses au lieu d'implant.
- 2- Malaise avec les MDPH et les prestations servies avec inégalité; MDPH qui relèvent des départements, logés à des enseignes différentes et donc avec des fonds disponibles très différents.
- 3- Réorganisation de fond à l'échelon national et régional des centres et services hospitaliers, avec pour conséquence, le regroupement des centres implantateurs pour adultes (entre autres) de la région parisienne dans un seul centre à l'hôpital BEAUJON, à Clichy-sous-Bois (92). Ce regroupement devrait être effectif en juillet 2010.

- 4- Enfin, cette réorganisation des hôpitaux aura très probablement des conséquences sur le devenir des associations existantes qui étaient plus ou moins rattachées à chacun des hôpitaux. C'est ici un nouveau chantier pour l'AIFIC, puisque nous pensons que des rapprochements (ou fusions) entre l'AIFIC et les autres associations d'Ile-de-France pourraient être nécessaires. Des contacts seront pris, et les membres des bureaux, après concertations, proposeront, le moment venu, de nous rassembler en assemblée générale extraordinaire pour valider les orientations prises.

Ce sera d'ailleurs l'occasion de remettre en quelque sorte, les pendules à l'heure, pour avoir des assemblées générales au plus tard au cours du premier semestre, et non au dernier trimestre de l'année suivante comme c'est le cas actuellement.

LA MUSIQUE et l'IMPLANT

C'est avec joie que nous avons accueilli deux chercheurs au CNRS : Marion COUSINEAU, doctorante, Denis LANCELIN, ingénieur d'études et chef d'orchestre et ses 6 musiciens, pour un exposé illustré sur la perception de la musique avec l'implant.



Marion nous a expliqué les 3 composantes de la musique, à savoir :

- Le rythme, parfaitement perçu.
- Le timbre (des instruments ou des voix) et là cela se gâte un peu, mais reste encore à peu près identifiable.
- Les hauteurs de notes (ce qui donne la mélodie et permet de reconnaître un do d'un ré par exemple), que notre malheureux processeur ne sait que très mal identifier.

Pour illustrer son propos, Céline à la flûte traversière, Olivier à la clarinette, Fabien et Sylvain à la trompette, Jeff au saxo alto + soprano, Marc à la guitare, et enfin notre grand ami Denis LANCELIN au saxo - baryton sont intervenus, tour à tour ou ensemble.

Un grand moment, particulièrement instructif et éclairant même si pour la plupart d'entre nous l'exercice était délicat.

Si cela ne nous donne pas une meilleure compréhension de la mélodie, on sait maintenant pourquoi il faut conserver un espoir, car on apprend aussi bien grâce à Marion que par l'intermédiaire des fabricants, que les recherches sont en cours pour améliorer la qualité des signaux qui seront reproduits avec les futurs implants.



EXPOSE du SONDAGE

Le temps a passé très vite et il a fallu resserrer l'exposé sur ce sondage auquel ont répondu 88 adhérents sur un total de 120, que le Président a chaleureusement remerciés.

Nous avons donné un premier bilan succinct dans le bulletin de juin 2009, vous trouverez dans ce bulletin de décembre, comme promis, l'intégralité des résultats.

LA PAROLE aux FABRICANTS

Les 4 représentants des fabricants ont pu, tour à tour, intervenir pour parler de leurs avancées technologiques, des nouvelles dispositions pour les réparations, entretiens, forfaits, kit vacances... Chaque fabricant a ses propres innovations, mais tous sont placés désormais à la même enseigne puisque les critères de prestations, services, prix, qui ont été définis de manière normalisée pour entrer dans la liste des produits et prestations remboursables par la Sécurité Sociale.

On sait par ailleurs que si l'implant se démocratise, il y a un quota imposé pour la France de 1200 implantations par an au maximum. Quant aux renouvellements de processeurs, ils sont désormais possibles, mais seulement au bout de 5 ans (qui est devenue la garantie minimum), sur prescriptions médicales uniquement.

ASSURANCE ALLIANZ (ex AGF)

M. Jean-Luc MAIXANT avait gardé la douloureuse pour la fin, annonçant que le prix de la cotisation annuelle de l'assurance augmentera de 1 euro par mois, passant de 180 à 192 euros par an pour 1 processeur à partir du 1^{er} juillet 2010, cela compte tenu du nombre en augmentation importante des sinistres, toutes

associations confondues.

Vous trouverez dans ce bulletin une note plus détaillée que M. MAIXANT nous a transmise à votre attention.

Trop occupé par l'ordre du jour très dense, le Président de l'AIFIC n'a pas pu parler directement à Monsieur Maixant, comme il l'aurait souhaité ;

S'en est suivi un échange de courriels dont vous trouverez ci-dessous la substance :

- Le Président s'est étonné du nombre de sinistres en forte augmentation dont il n'avait eu aucune connaissance. Mr. Maixant lui a répondu qu'il ne communiquait aux associations que les cas de pertes totales qui lui étaient annoncées directement par les adhérents. Il n'a pas les moyens, dit-il, de transmettre aux associations tous les sinistres variés qui lui sont déclarés.

- A la demande du Président portant sur l'extension de l'assurance d'un 2^{ème} processeur, loué par les fabricants pendant des vacances ou une absence hors de France, Mr. Maixant a répondu : « Ce n'est pas prévu dans le contrat, mais, sur demande écrite de l'adhérent, nous pouvons prévoir une extension gratuite pour la période considérée. »

De plus : Nous rappelons que toute personne implantée cochléaire, de nationalité française ou étrangère, résidant à l'étranger, ne peut bénéficier des avantages proposés par les assurances ALLIANZ (ex AGF). En revanche toute

personne, française ou étrangère, ayant sa résidence en France, peut bénéficier de cette assurance, même en cas de séjours plus ou moins prolongé à l'étranger.

QUESTIONS REPONSES

Comme d'habitude, une séance de questions-réponses avait lieu pour terminer : beaucoup de questions sur la musique.

MUSIQUE ET BUFFET

A 13h30, mis en retard par la longueur de la séance, Denis LANCELIN et ses musiciens se lançaient dans un concert super entraînant de musique KLEZMER.



Pendant ce temps, comme chez les Gaulois d'ASTERIX, tout s'est fini dans la joie par un très bon buffet bien arrosé. Mais exceptionnellement, nous avons fait grâce à ASSURANCETOURIX (M. J-L MAIXANT) qui n'a pas été ligoté à un arbre, malgré les fausses notes qu'il venait de nous annoncer !

AA

II. TEMOIGNAGES

1. GINETTE CHANTREL

Bonjour à tous

Je me présente : je m'appelle Ginette, j'ai 63 ans. Je suis mariée, retraitée, maman de deux grands adultes et mamie de six petits-enfants.

Depuis ma naissance, je souffre d'une « surdité profonde » de l'oreille gauche et d'une surdité « moyenne à sévère » de l'oreille droite. Cette malentendance est en partie congénitale.

Ma mauvaise audition a été détectée à six ans, à mon entrée en école primaire lors d'une visite médicale. Mes parents ne s'en étaient pas aperçus, « ce qu'elle est têtue » disait Maman ! Dans les années 1950, on ne faisait pas attention à ce handicap, il fallait faire avec. J'ai dû suivre les aléas du quotidien avec beaucoup de concentration, c'était plus simple pour certains adultes et enseignants de me cataloguer d'idiote.

Dès ma petite enfance, j'ai dû m'adapter naturellement à la lecture labiale, et je voyais : alors, copier sur les autres m'était d'un grand secours !

Qu'à-t-on fait pour remédier à cette surdité ? Rien. Rien n'était possible à l'époque hormis l'appareillage. C'est donc vers 10 ans que mes parents se sont résignés à me faire appareiller d'une prothèse complètement inefficace, qui n'était qu'un amplificateur de tous les bruits, il me gênait pour comprendre la parole. J'ai vite abandonné cet appareil au grand dam de mes parents. L'école était une torture, je ne comprenais pas les cours : heureusement, quelques âmes compréhensives me réexpliquaient quand elles le pouvaient. J'ai réussi à suivre tant bien que mal des études secondaires et professionnelles de secrétariat comptabilité.

Le monde du travail n'était pas facile : postuler pour un emploi était angoissant pour moi, devais-je annoncer ou pas mon handicap ? Quand je l'annonçais, on refusait ma demande d'embauche. Quand je le cachais, on s'en apercevait forcément assez tôt. C'était culpabilisant. Et pourtant, il me fallait bien gagner mon pain. Je m'obstinais, j'ai pu travailler 23 ans dans la même entreprise et 15 ans dans une autre dans le secrétariat commercial et comptabilité.

En 1990, nouvelle perte d'audition droite, j'ai tenté l'appareillage, sans succès. L'ère de l'informatique n'en n'était qu'à son début et les prothèses auditives n'étaient que des amplificateurs. Comprendre la parole parmi les bruits m'était trop difficile. J'ai continué à travailler comme j'ai pu.

En 2004, nouvelle perte d'audition : hypoacousie, surdité fluctuante avoisinant les 70db. Je n'entendais quasiment plus rien, l'appareillage était la seule solution. Cette fois, les techniques étaient plus avancées. Après une adaptation assez ardue de l'écoute, la prothèse numérique m'est devenue absolument indispensable, je ne peux plus m'en passer. Cependant, la vie sociale m'est encore difficile.

Enfin, un énième ORL consulté m'a parlé de l'implant cochléaire. Je ne croyais pas à cette possibilité, on m'avait dit et répété que le nerf

auditif de mon oreille gauche était mort, qu'il n'y avait aucune thérapeutique possible sur le nerf auditif de quelqu'un souffrant d'une surdité totale congénitale, si bien que j'ai laissé traîner cette idée.

C'est seulement en 2008 que je me suis décidée à consulter le Professeur FRACHET, après avoir vu une émission télévisée sur ce sujet et avoir réfléchi à cette solution. J'ai cherché sur Internet la définition de « l'implant cochléaire », lu des articles dans différents sites et revues, lu des témoignages d'implantés. Après tout, je risquais de devenir complètement sourde et si le moindre espoir d'un mieux existait, autant le tenter. En mars 2009, j'étais prête, après plusieurs entretiens avec le Professeur FRACHET et son équipe, la décision était prise, une date d'intervention fut fixée : le jeudi 11 juin 2009.



Pour bien me préparer à cette intervention, je me suis renseignée auprès de personnes implantées rencontrées à l'AIFIC et à l'IFIC à Paris, ces malentendants semblaient revivre et m'encourageaient vivement. Bien sûr, j'ai traversé toutes sortes d'étapes qui allaient de l'espoir le plus fou, *'entendre comme une personne normale'*, au désespoir le plus profond où tout ratait et ne m'apportait que la souffrance. Evidemment, toute intervention chirurgicale est source d'angoisses, il faut en passer par là. C'est ainsi que le

11 juin dernier, j'ai franchi le cap, l'opération s'est bien passée, je n'ai pas souffert, ni eu de malaises. J'ai donc été implantée d'un MED-EL et je porte son processeur opus 2. J'en suis maintenant à mon 4^{ème} réglage et je suis les indispensables séances d'orthophonie. Ce n'est pas encore bien audible, le mélange des sons avec l'oreille droite se passe bien, je sens des progrès venir, je fais moins répéter. Je dois persévérer, j'entrevois enfin le bout du tunnel même s'il me faut un temps long d'adaptation et de rééducation, l'espoir est là. Mais j'ai conscience que malgré cette intervention, je resterai toujours une malentendante.

Un MERCI très chaleureux au Professeur Bruno FRACHET et à toute son équipe pour leur dévouement. Merci de s'intéresser à notre handicap et faire en sorte de nous aider à mieux communiquer.

2. LAURE MEYER

Je suis née à TLEMCEN, perle du MAGREB, paraît-il. J'y ai vécu une enfance relativement heureuse ayant reçu beaucoup d'amour, malgré les rebondissements de la guerre (renvoyée des écoles françaises parce que juive, apposition des scellés au cabinet dentaire de mon père, lui interdisant toute possibilité de travail, entraînant de sérieux ennuis financiers pour élever cinq bambins). Donc études perturbées, départ à Alger pour obtenir un diplôme d'infirmière et entrer très vite dans la vie active.

Arrivée à PARIS en 1961, je reprends mes fonctions de surveillante des services médicaux dans les hôpitaux de l'Assistance Publique en attente de mes 15 ans d'administration... Je poursuis ma carrière comme simple infirmière à domicile; lorsque, au cours d'une de mes consultations, je me rends compte que je ne comprends pas ce que le patient me demande... Je ne veux pas m'en rendre responsable au début et porte une attention encore plus grande aux malades que les familles me confient.



C'est après une prise de tension, que je dois me rendre à l'évidence : je ne peux plus continuer, il me faut consulter d'une part et refuser certains soins d'autre part. Ceci a duré jusqu'à ce que je décide d'arrêter mes activités professionnelles qui devenaient de plus en plus difficiles. Entre temps, comme vous tous je pense, je n'ai pas cessé de consulter de nombreux O.R.L. dont Monsieur le Professeur FRACHET il y a plus de 10 ans. Monsieur FRACHET, à cette première consultation, ne pouvait pas prendre sa décision tout seul, il m'avait donc promis de reprendre lui-même contact avec moi, si l'intervention était possible. J'ai attendu avec espoir, mais perdant de plus en plus cet espoir au fur et à mesure que le temps passait sans convocation...

Malgré mes appareils je n'arrivais pas à suivre une conversation, à entendre au téléphone ou à la radio, à la télé, au cinéma ou au théâtre.

Conclusion inévitable : Je me suis isolée de tous et de tout.

Le résultat ne fut pas brillant: perte progressive de la mémoire nécessitant une consultation spécialisée préconisant des séances de mémorisation avec l'aide d'une orthophoniste. Celle-ci comprit très vite que la véritable cause de cette perte de mémoire provenait de ma surdité et donc de l'incompréhension qui en découlait.

C'est ainsi que je rencontre Emilie ERNST et que je commence à apprendre la lecture labiale.

Devant l'importance de mon handicap, Madame ERNST me parle de l'implant. Je lui raconte le résultat négatif de mon premier rendez-vous avec Monsieur le Professeur FRACHET. Elle m'encourage à retourner à une consultation, persuadée que mon cas nécessite ce dernier moyen pour retrouver une vie en société presque normale.

Je suis très heureuse d'avoir rencontrée Madame ERNST et de l'avoir écoutée.

Je sais que mon parcours sera encore long avant de profiter pleinement des bienfaits de l'implant. Je perds

souvent patience mais je me ressaisis assez vite, sachant que le résultat ne sera pas rapide et qu'il me faudra beaucoup de patience, moi qui en ai si peu !....

3 mois après l'intervention, il est trop tôt pour avoir des résultats marquants. Je pense cependant me rendre compte que j'entends mieux la télé, la radio et au cinéma. Je ne peux pas encore le dire pour le théâtre, les rencontres ou les conférences, mais je garde bon espoir de pouvoir reprendre progressivement toutes ces activités.

J'ai lu, dans le bulletin que l'on m'a confié (décembre 2008) un APPEL à VOLONTAIRES pour aider à assurer des permanences. Je ne sais pas si je pourrais être utile. Si oui, je veux bien m'y engager. Je suis très heureuse de vous avoir rencontrés. J'aurai besoin de vos conseils éclairés et vous remercie de votre engagement.

Merci à tous.

III. LES SPECIALISTES A NOTRE ECOUTE

LE DOCTEUR JEAN VASSEUR

Nous continuons la suite de la présentation des spécialistes du centre d'implantation de l'équipe de l'Hôpital AVICENNE, avec le mot du Docteur Jean VASSEUR, que tout le monde ou presque connaît, tant par son physique impressionnant que parce qu'il a, le plus souvent vainement, essayé de faire passer des petites musiques dans nos pauvres oreilles...

AIFIC : *Docteur, on ne vous connaît pas assez, qui êtes-vous ?*

JV : Je suis le Docteur Jean VASSEUR, médecin attaché des Hôpitaux de PARIS, et je travaille plus précisément pour le service implant de l'hôpital Avicenne.

AIFIC : *Quel est votre fonction dans ce service ?*

JV : Je travaille dans cet hôpital depuis 11 années, comme responsable de l'audiométrie.

Je définis les différentes pertes auditives et cela permet de choisir un implant parmi plusieurs à notre disposition.

Je suis chargé, également, de suivre l'évolution de l'implantation, avant, pendant et après l'opération, de même que l'appareillage permettant d'affiner les réglages.

Je me trouve à un poste où je peux suivre l'évolution d'un patient implanté, ce qui me rend très fier d'être un maillon dans cette grande chaîne qu'est le centre d'implantation de l'Hôpital Avicenne.

AIFIC : *Vous dites : audiométrie, pouvez-vous en dire un peu plus ?*

JV : Pour tester le degré d'audition ou plus exactement, hélas, de perte d'audition, **donc le degré de surdité**, nous nous appuyons sur plusieurs tests, dont les deux principaux, sont l'audiométrie tonale et l'audiométrie vocale.

L'audiométrie tonale

consiste à mesurer le niveau de perception des sons en fonction de leurs fréquences. C'est ainsi que nous envoyons dans chaque oreille, tour à tour, une série de sons en commençant par les sons les plus graves et en



allant ainsi de suite vers les plus aigus. Nous mesurons ainsi le pourcentage de perte à chaque fréquence, et le reportons sur un graphique qui va peu à peu déterminer une courbe fréquence / pourcentage de perte.

L'audiométrie vocale consiste, elle, à mesurer le taux de compréhension des mots en fonction de l'intensité du bruit.

Nous diffusons alors dans chaque oreille, tour à tour, une suite de mots choisis avec plus ou moins de consonnes ou voyelles, et à des niveaux sonores plus ou moins forts.

Nous mesurons ainsi le pourcentage de mots compris en fonction de chaque niveau sonore, et le reportons sur un graphique qui va peu à peu déterminer une nouvelle courbe pourcentage de mots compris / en fonction de l'intensité sonore avec laquelle ils ont été émis.

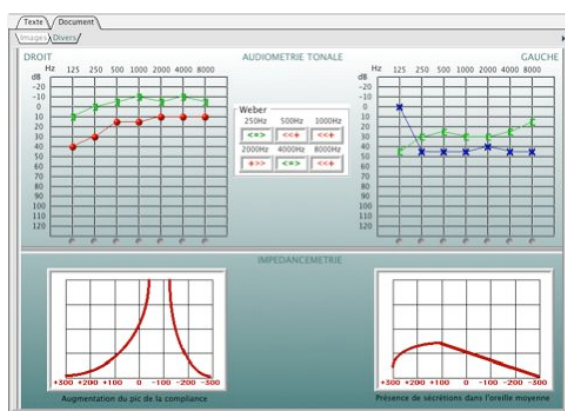
Exemple : on constatera que telle oreille a besoin d'une puissance nettement supérieure à 80db pour ne comprendre que 5% des mots, cela veut dire que l'audiométrie vocale présente une déficience auditive très marquée.

D'autres tests sont parfois nécessaires.

C'est avec l'ensemble des tests que nous pouvons déterminer quelle serait la meilleure solution pour l'appareillage ou l'implantation. Ils servent ensuite pour les réglages et on les compare

régulièrement avec les nouvelles capacités auditives, une fois l'oreille appareillée.

Propos recueillis par AA et JB



IV. LES ACTIVITES DE L'AIFIC

1. LE BUCODES, POUR QUOI FAIRE ?

Depuis de nombreuses années, l'AIFIC inscrit tout en haut de son bulletin : « l'AIFIC est affiliée, au BUCODES, Bureau de Coordination des Associations de Devenus Sourds et Malentendants » Certains de nos adhérents se sont peut-être demandés : « Mais qu'est-ce que l'AIFIC fait au BUCODES ? d'autant qu'il apparaît qu'elle lui règle une cotisation non négligeable ! »

Pour mieux comprendre, je vous raconterai succinctement mon parcours d'administrateur du BUCODES, puisque c'est moi qui, depuis 10 ans, y représente l'AIFIC. A la fin du siècle dernier (!!!) je veux dire dans les années 90, l'AIFIC, créée à l'Hôpital Avicenne, vivait doucement sa vie, un peu à l'écart de tout, pas très informée, pas très « informante ». Lorsque nous avons reçu une demande du BUCODES nous proposant de venir rejoindre les quelques associations, une dizaine à l'époque, (maintenant il y en a 26) qu'il fédérait. Nous nous sommes renseignés et avons ainsi appris que depuis de nombreuses années, le BUCODES réunissait des associations d'adultes sourds ou malentendants isolées qui souhaitaient recevoir des informations sur le monde des sourds et participer à l'amélioration de leur condition. C'était tentant, car nous avions tout à gagner de sortir de notre isolement.

Le Conseil d'Administration du BUCODES était et est toujours presque exclusivement composé des présidents d'associations répartis dans toute la France. Notre présidente, fondatrice de l'AIFIC, Françoise LANTUÉJOUL, ne pouvant se rendre disponible, c'est moi qui l'ai remplacée et, après avoir présenté un dossier et une lettre de motivation, j'ai été élue par le CA du BUCODES pour représenter l'AIFIC. J'étais extrêmement contente de pouvoir rencontrer des représentants d'associations de Lille, de Lorient, ou de Montpellier, d'échanger avec l'unique association d'Implantés Cochléaires du Sud Ouest qui était déjà affiliée au BUCODES, les discussions qui avaient lieu au CA, les Commissions, les Congrès auxquels j'ai participé me permettaient de transmettre des informations à nos adhérents lors des permanences ou par l'intermédiaire du bulletin.

A cette époque, l'un des dirigeants du BUCODES était très investi, dans le problème du sous-titrage des émissions de télévision. En effet, un rapport rédigé par un haut fonctionnaire et portant sur la nécessité de fabriquer un sous-titrage adapté aux sourds et malentendants qui avaient droit à l'accès à la télévision comme n'importe quel citoyen, faisait grand bruit. J'ai été recrutée pour représenter le public sourd et malentendants à de multiples réunions avec les représentants des différentes chaînes de télévision. Evidemment, je n'étais pas seule, d'autres associations de sourds prenaient part à ces réunions. C'était le moment où de grosses associations telles que les



Sourds de France, l'AFIDEO, des associations de parents d'enfants

malentendants se regroupaient sous la bannière de l'UNISDA pour avoir plus de poids dans les démarches à entreprendre. Ces rencontres, où les discussions furent souvent complexes (toujours des problèmes de finances !), ont finalement été couronnées de succès par la promulgation de la loi de février de 2005 qui, entre autres, rendait le sous titrage obligatoire pour toutes les chaînes publiques dès 2010. Chacun a pu se rendre compte des progrès qui ont été réalisés dans ce domaine. Mais ce n'est pas parfait et je pense que les associations entraînées par l'UNISDA vont repartir...à l'attaque pour obtenir une meilleure qualité.

L'AIFIC était également présente, plus récemment, lors des longues discussions qui se sont engagées au sujet de la prise en charge de l'Implant Cochléaire par la Sécurité Sociale. Avec la présidente du BUCODES, j'ai été reçue au Ministère de la Santé plusieurs fois, afin d'exposer tous les points sur lesquels il fallait prendre position. (par exemple, le renouvellement du processeur, l'achat des piles etc...) Nous pensons avoir été entendues.

Voici donc des exemples récents de l'utilité pour l'AIFIC d'appartenir à une association qui a les moyens de se faire entendre des pouvoirs publics. Qu'aurions nous fait, tous seuls, nichés dans la salle de réunion de l'Hôpital Avicenne, pour obtenir ces avantages ? Et, on ne peut plus concevoir maintenant que la condition des sourds et malentendants soit améliorée par l'action d'autres associations sans que nous y prenions part, dans la mesure de nos possibilités.

L'AIFIC, en tant que adhérente au BUCODES, a aussi participé à d'autres grands chantiers ouverts pour améliorer le quotidien des malentendants comme l'accessibilité de la ville, ou des hôpitaux. Mais, la tâche est immense, l'administration est lente, souvent sourde, elle aussi ! Les finances publiques sont en baisse Et maintenant, hélas, nous avons à faire face à une crise financière au sein même du BUCODES. C'est un mauvais moment, mais une nouvelle équipe a repris les rênes de l'association. Nous espérons qu'elle pourra redresser la situation et que nous continuerons, dans l'avenir, à contribuer à une meilleure prise en compte, par les pouvoirs publics, des besoins des sourds et malentendants.

HB

2. L'ASSEMBLEE GENERALE du BUCODES

L'Assemblée Générale du BUCODES était convoquée les 27 et 28 juin 2009 par la Présidente sortante, Françoise QUERUEL, qui avait annoncé qu'elle ne se représenterait pas.

La gestion financière (rapport financier) et la gestion des activités (rapport moral) pour l'année 2008 ont été tour à tour désapprouvées par la majorité des administrateurs sortants.

Des dépenses, hors de proportion, ont entraîné une perte financière très importante, mettant en danger la survie du BUCODES et le futur conseil d'administration dans une position extrêmement délicate.

Un nouveau conseil d'administration était élu dans l'après midi avec 69 membres (nouveaux ou réélus), dont notre secrétaire (AIFIC) Hélène BERGMANN (avec Alain ALLOUCHE et Christel CUVILLY suppléants), élue avec 69 voix sur 69.

Ce nouveau CA, réuni le dimanche 28 juin, a élu Richard DARBÉRA (AIFIC et ARDDS) Président du BUCODES avec, à ses côtés, Brice MEYER-HEINE (ARDDS) et Renaud MAZELLIER (FCS) comme 1^{er} et 2^{ème} Vice-Présidents, Florence LECAT FOVEAU (KEDITU) secrétaire, Jacques SCHLOSSER (surdi13) trésorier et Michel Giraudeau, (ARDDS 85) trésorier adjoint.

Constatant les pertes financières et l'absence de ressources, au moins à court et moyen terme, le CA donne mission au Président, dans la mesure du possible, pour résilier le bail commercial de la rue Riquet, stopper les procédures en cours (PRODITION), limiter les dépenses à ce qui est strictement nécessaire, et éventuellement déposer le bilan.

AA

3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BUCODES DU 18 OCT. 2009

Ce second CA s'est réuni chez le Président Richard DARBÉRA qui, avec son bureau et durant l'été, ont entrepris de multiples démarches pour éviter le dépôt de bilan, et entamé les négociations pour sauvegarder l'avenir du BUCODES.

Lors de ce CA, ont été décidés :

- L'augmentation de la cotisation des associations qui passe de 5 à 6 € par adhérent.
- L'augmentation du prix de l'abonnement à RESONNANCES, qui passe de 10 à 12.50 €.
- Une demande aux associations d'avancer le paiement de la cotisation 2010 avant fin 2009. (L'AIFIC s'est engagée à régler 50% de la cotisation base 2009, avant fin novembre 2009).

- La constitution de nouvelles équipes pour les commissions (MDPH, BM, IMPLANT, Maisons de retraite, Formation, Salons Expo, ACA, JNA), entre autres.

Par ailleurs, Richard DARBÉRA nous informe que, faute d'avoir entrepris les démarches nécessaires depuis plusieurs années, le BUCODES risque de perdre son statut d'association reconnue d'utilité publique.

Il en est de même pour la « Commission Paritaire » auprès de qui les démarches n'auraient pas été faites, risquant de faire perdre les avantages de la TVA à 5.5% (au lieu de 19.6%) et la tarification d'affranchissement postal à 50%.

MOT DU PRESIDENT DE L'AIFIC

Comme nous avons pu le constater, la nouvelle équipe travaille d'arrache pied pour sauver le BUCODES, et l'AIFIC, consciente du bien-fondé de ce bureau fédérateur, prendra sa part de travail pour tenter d'y parvenir. Nous sommes persuadés qu'avec la volonté et le dévouement de cette nouvelle équipe l'objectif est réalisable.

Si vous êtes, comme l'AIFIC, conscients de la nécessité de sauver le BUCODES, et si vos moyens vous le permettent :

- *En tout premier, **abonnez-vous à RESONNANCES** (si vous ne l'êtes pas déjà).*
- *En second, et si vous avez des connaissances influentes, oeuvrez auprès d'elles pour obtenir des **subventions pour le BUCODES**.*
- *Enfin, **faites un don**, même minime, par chèque à l'ordre du BUCODES (à envoyer à notre trésorière Christel CUVILLY, 32 rue de BOULAN, 02540 VENDIERES)*
Je sais pouvoir compter sur vous et vous en remercie par avance.

AA

4. OU EN EST LE SOUS-TITRAGE ?



La semaine du sous-titrage s'est déroulée à Paris, du 18 au 24 Novembre, sous l'égide de l'AFIDEO et de l'UNISDA. Elle a remporté un grand succès. Outre les officiels :

représentants du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), des associations, des administrations concernées, des sous-titres, il y avait beaucoup de monde au colloque qui s'est déroulé dans une salle parfaitement équipée du 6^{ème} arrondissement de Paris (transmission sur grand écran, Boucle Magnétique, Interprètes en Langue des Signes et Codeurs en LPC), un grand nombre de personnes qui n'avaient pas pu se déplacer se sont manifestées par Internet.

Les revendications des organisateurs étaient claires :

- Télévision : redoubler d'effort pour tenir les engagements pris par la loi de 2005 : tous les programmes devant être sous-titrés à la fin de l'année (reprendre la question du sous-titrage de la publicité).
- Cinéma : sous-titrage et diffusion d'au moins 2 films français par mois dans certaines salles, dès 2010, dans chaque région, et totalité des films en français en 2012.
- DVD et VOD : obligation d'une accessibilité à 100% des films français avec sous-titrage systématique proposé en option.

Le manifeste mis à la disposition du public dans la salle ou par Internet, afin de soutenir l'effort entrepris pour permettre l'accès au cinéma des personnes sourdes ou malentendantes, a été signé par plusieurs milliers de personnes (AIFIC-Info en avait averti tous les adhérents à l'AIFIC qui nous ont donné leurs coordonnées e-mail).

Les temps forts de cette manifestation :

- Discussions sur la qualité du sous-titrage, avec les personnes malentendantes, des sous-titres, les laboratoires où sont fabriqués ces sous-titres, les chaînes de Télévision.
- Une conférence de presse axée sur le nouveau « combat » : A quand le cinéma français accessible aux personnes sourdes et malentendantes ?

Une adhérente de l'AIFIC, Colette Kennedy, toujours prête à chercher à s'informer, même si elle est prévenue tardivement, a passé quelques heures à ce colloque et nous a communiqué les points importants des débats qu'elle a pu suivre. Nous la citons :

- « - demande d'amélioration du sous-titrage de la télévision et sous-titrages des films français dans les cinémas
- exposés sur les différents types de sous-titrage
- problème de la formation des sous-titres (bac +5 minimum) et excellente connaissance du français (ce qui n'est pas le cas actuellement !)

- discussions sur les salaires des sous-titres qui devraient être motivants
- interventions des dirigeants de sociétés de sous-titrage sur les problèmes techniques
- réflexion sur le fait que le sous-titrage à la télévision comme au cinéma est nécessaire aux sourds et malentendantes, mais aussi à un public vieillissant
- création continue de nouvelles sociétés de sous-titrage. »

*Avant la fin du colloque, lors de la conférence de presse annoncée, le CSA a fait part d'une grande nouvelle que l'UNISDA a qualifié de **décision***

historique :

*À savoir : diffusion très prochaine d'un sous-titrage et présence d'un interprète utilisant la Langue des Signes (ces 2 modes d'accessibilité étant complémentaires et non opposés) sur les **chaînes d'information continue** : **LCI, BFM, et I-Télé.***

- 3 JT sous-titrés par jour en semaine
- 1 JT interprété en LSF par semaine
- 4 JT sous-titrés pendant le week-end

Ces 3 chaînes se sont entendues pour répartir les horaires : un tiers de la journée chacune.

Ainsi, toute la journée, au moins une chaîne proposera de l'information accessible aux personnes sourdes et malentendantes, en plus des JT déjà accessibles sur les autres chaînes.

On peut donc dire que, grâce à la ténacité des associations, les autorités du CSA ont enfin joué le jeu, puisque nous sommes en passe de dépasser les obligations contenues dans la loi de février 2005. D'autre part, les grands chantiers portant sur l'amélioration de la qualité du sous-titrage à la télévision et sur le sous-titrage des films en français au cinéma et des DVD vont maintenant relancer la mobilisation des associations qui travaillent sur ce sujet depuis des années, l'AIFIC se devra de continuer à y participer.

HB

À noter : nous avons regardé avec plaisir le Samedi 21 Novembre à 13h40, dans la série *Reportages* sur TF1, une émission sous-titrée, intitulée « Sourds et alors ? » Encore une fois nous avons été avertis par AIFIC-Info. Les réalisateurs ont suivi pour nous 3 jeunes femmes, belles et courageuses, qui ont suffisamment accepté leur handicap pour vivre en harmonie avec les autres. Les bienfaits de la lecture labiale sont bien mis en valeur et, pour une fois, les chiffres annoncés ne sont pas faux ! On compte, en France, environ 5 millions de sourds et de malentendantes à des degrés divers; sur cette population, 2% seulement pratiquent la langue des signes.

Actualité

(Parue dans la lettre d'information IFIC de septembre 09)



Le mot du président

L'AP-HP, le grand chambardement !

Dans l'air du temps, l'AP-HP a des mots d'ordre : regroupement de centres, mutualisation des moyens des réseaux, économies à faire

dans tous les domaines.

Une directive de la direction générale de l'APHP a ainsi le 7 juillet 2009 regroupé tous les services de brûlés à Saint Louis, fait des transferts de l'Hôtel Dieu à Cochin etc.

En quoi cela concerne-t-il l'IFIC ?

Dans la même directive,

« Le Conseil exécutif central de l'AP-HP présidé par le Directeur général a pris les décisions suivantes :

1°/ Organisation de l'implantologie cochléaire adulte et pédiatrique

1. Organisation à l'Hôpital Beaujon d'un centre adulte unique
2. Centre unique de réglage dans les locaux de l'AP-HP.
3. La pédiatrie sera traitée dans le cadre du projet médical et une orientation sera précisée à ce moment là (automne 2009). »

Commentaires :

Le choix de l'hôpital Beaujon répondait au désir de concentration en matière d'implant puisque 2 professeurs exercent déjà à Beaujon : le Pr Sterkers et le Pr Meyer, arrivé en juin 2008 avec l'équipe de Saint Antoine. Les candidats adultes à l'implantation seront donc tous opérés à l'hôpital Beaujon, quelque soit le lieu de la consultation initiale. (L'hôpital Avicenne sera, à terme, dédié à la cancérologie)

Pour la création d'un centre de suivi, il s'agit d'ajouter une activité de structure sanitaire à l'activité actuelle de l'IFIC. Je vous rappelle que l'IFIC avait été créé grâce à une donation privée. Le fonctionnement actuel est pris en charge par le Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (FIQCS), financé par la Mission régionale de Santé d'Ile de France et le loyer est payé par l'Assistance Publique de Paris.

En déménageant l'IFIC dans un de ses locaux, l'APHP fera l'économie du loyer du boulevard Montmartre et pourra facturer à la Sécurité sociale certains des actes pratiqués à l'IFIC.

Dans ce projet, l'Assistance Publique est aussi animée par le souci de mettre en place un centre d'implantation et de suivi qui serait le 2ème plus important d'Europe (après Hanovre).

Tout cela est logique, et en adéquation avec les réactions face à la crise.

Nous perdons un lieu d'accueil non hospitalier, ce qui nous était cher, mais comptez sur nous pour rendre le nouveau site aussi confortable et accueillant que l'IFIC actuel.

Echéances et site

Pour ce qui est de l'échéance : réalisation des changements avant la fin 2010. Pour ce qui est du site : plusieurs sites sont envisagés. Ils sont à priori dans Paris centre.

Les engagements :

Bien évidemment, nous sommes tous très attachés (praticiens et personnes implantées) à l'IFIC.

Comme responsable de la structure, je m'engage à ce que les services IFIC soient aussi satisfaisants dans le futur que maintenant.

Une information régulière sera donnée à tous. Peut être envisagerons nous une réunion avec ceux qui le souhaitent pour présenter le projet dès que possible.

Je tenais à vous informer rapidement pour que vous puissiez aussi réfléchir à des propositions d'aménagement, à des améliorations que vous souhaiteriez voir apporter dans cette structure à venir.

Nous serions heureux de recevoir vos premières réflexions : ific@wanadoo.fr

Je profite de cet éditorial pour me réjouir de la pérennité de cette lettre d'information qui s'enrichit de mois en mois depuis maintenant 2 ans.

Avec mes cordiales salutations, et pour un nouveau départ,

Pr. B. Frachet

VI. ASSURANCE ALLIANZ (ex AGF) DE VOTRE IMPLANT

Votre implant vous est précieux, sa valeur est importante, en moyenne 6.000 € pour la partie externe, vous lui devez une attention particulière.

Comme vous n'abandonnez certainement pas votre caméscope ou votre appareil photo numérique, **ne laissez jamais seul votre implant** dans une voiture par exemple ou sur une serviette sur la plage.

Cet appareil miniature est souvent assimilé à des appareils électroniques audio, il est souvent convoité par des malfrats, qui se rendront compte, mais trop tard pour vous, que ce n'est pas l'objet auquel ils pensaient.

Lorsque vous pratiquez un sport (ski, randonnées, équitation ...), dans les parcs de loisirs, prenez soin de protéger votre implant pour éviter qu'il ne tombe et se perde.

En cas de sinistre survenant à votre implant, prévenez immédiatement l'agence, même pendant que vous continuez les recherches pour tenter de le retrouver, et si c'est le cas, le dossier ouvert pourra être classé sans suite sans problème. Parallèlement, prenez contact avec le fabricant pour obtenir un appareil de prêt pendant l'instruction du dossier.

N'hésitez pas en cas de besoin à contacter l'agence ALLIANZ (ex AGF) Jean-luc MAIXANT à PAU téléphone : 05 59 27 81 30.

Si personne ne peut téléphoner pour vous, envoyez un fax au 05 59 82 85 61, ou un courriel : maixant@agents.allianz.fr.

Les confirmations écrites sont à adresser 28 rue de LIEGE, 64000 PAU.

Nouvelles conditions 2010

Au cours de cette année 2009, toutes associations confondues, les sinistres pertes ont considérablement augmenté (ils ont doublé entre octobre 2008 et octobre 2009)

Après avoir négocié avec la Compagnie, j'ai obtenu que, pour l'année 2010, les garanties ne soient pas modifiées, seule une augmentation de la cotisation sera appliquée à compter du 01.07.2010 sur les contrats de l'association.

Les nouveaux tarifs seront les suivants :

- Implant unilatéral :

partie interne et externe : **240 €** au lieu de 228 €

partie externe seule : **192 €** au lieu de 180 €

- implant bilatéral :

parties internes et externes : **396 €** au lieu de 384 €

parties externes seules : **348 €** au lieu de 336 €

Il me paraît important de sensibiliser les adhérents au sujet des **risques importants** de perte et de vol de ces appareils en leur demandant de prendre les précautions nécessaires eu égard à la valeur de cet appareil. Nous avons enregistré beaucoup de déclarations de pertes d'appareils et de vols (abandonnés sur la plage sur la serviette par exemple, perdu en vacances ou dans l'eau).

J'espère qu'un travail d'information et de prévention portera ses fruits en 2010 pour permettre d'assurer la pérennité de la garantie telle qu'elle est actuellement.

Jean-Luc MAIXANT

VII. LOISIR

1. LE CAFE LITTERAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2009

Ce café littéraire a eu lieu exceptionnellement dans les locaux du 34 avenue Reille, dans le 14ème arrondissement parisien, face au parc Montsouris, ce jour-là baigné de soleil. Il faisait beau et chaud. Les pelouses du parc étaient envahies par une foule de gens sympathiques qui se prélassaient, bouquinaient, bavardaient ou simplement profitaient d'une bonne sieste. L'air avait une odeur de vacances. D'ailleurs, septembre est un mois de vacances. Est-ce la raison du si petit nombre de personnes présentes à ce café littéraire?

Toujours est-il, qu'en cercle restreint, les débats eurent lieu dans le style habituel. Tout d'abord, chaque intervenant donna son avis personnel sur le premier ouvrage choisi : « **Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates** », de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows, paru chez Nil. Avis variés : tous reconnaissent le style parfois un peu lourd (il s'agit d'un échange de lettres et l'action se passe dans l'île de Guernesey) mais facile à lire, des lenteurs, des

confusions sur l'identité des personnes destinataires des courriers, au début du livre.

Il faut se souvenir (et bien peu se le rappelle !) que les îles anglo-normandes ont été occupées pendant la dernière guerre, de sorte que l'intérêt des lecteurs s'est porté d'abord sur l'occupation allemande, ce qui entraîne force discussions, d'autant qu'à la télévision, la série Apocalypse est suivie par des milliers de spectateurs. Ce livre montre que malgré tout, les autochtones étaient relativement heureux. L'occupation à Guernesey ne reflète pas ce qui s'est passé outre-manche, et mis à part la tristesse suscitée par l'absence d'une habitante qui ne revient pas des camps de concentration, ce livre n'est pas triste. Le lecteur sourit en le lisant. Les paysans si proches de leurs terres, les habitants isolés sortent de leur solitude, s'entraident et forment un petit comité solide et attachant, auquel va s'adjoindre une londonienne pur-sang conquise par l'atmosphère de cette île hors du temps.

Le second ouvrage choisi nous offre un thème totalement différent : « **Bleu** » de Michel Pastoureau aux Editions Points. Il est à regretter (mais ce n'est pas pour toutes les bourses) que l'édition parue au Seuil n'ait pas été retenue pour ce même ouvrage, car cette édition, qui n'est donc pas du même coût, offre de magnifiques planches en couleurs pour illustrer l'apparition de la

couleur bleu, si discrète au Moyen-Age. Mais, au fil des siècles, le bleu s'est affirmé pour devenir progressivement et surtout à partir des années 30, la couleur la plus portée en Europe et aux Etats-Unis : uniformes, jeans, chemises bleu-ciel, blazers, tenues de bain et de sport. Le bleu est maintenant la couleur préférée et portée dans toutes les classes et catégories sociales.

Pour terminer, chaque intervenant présente un ouvrage qu'il a aimé, afin qu'il soit choisi pour le prochain café littéraire, prévu le 28 novembre.

- Le chien de Dieu de Patrick Bard aux éditions Points.
 - La suite française d'Hélène Nemirovsky chez Denoël.
 - Madrid, cette année-là de Dani Chavarria aux éditions Rivages.
 - Cher Amour de Bernard Giraudeau aux éditions Métailié.
 - Nourrices, femmes allaitantes de Béatrice de Castelbajac.
- Madrid, cette année-là a remporté le vote!



Alors, chers amis, chaussez vos lunettes, si c'est le cas... Bonne lecture et à bientôt.

FG

L'AIFIC est heureuse d'annoncer la prochaine **parution du livre** de notre amie **Frédérique Granier**, auteur de l'article ci-dessus. Ce livre publié aux Editions Publibook porte sur l'implant cochléaire, son titre : « **Autre oreille, autre écoute** » résume bien notre problème. Nous y trouverons les témoignages d'un grand nombre d'adhérents à l'AIFIC que nous connaissons tous. Dès que nous aurons d'autres informations (prix, lieu de diffusion...) nous vous en informerons.

*

2. NOTRE REPAS A LA GUINGUETTE

Pour la 3ème année consécutive, nous nous sommes retrouvés le 20 juin 2009 au restaurant « La guinguette du Martin Pêcheur » à Champigny.

Le soleil avait fait son apparition, bien que moins chaleureux que les autres années, mais le plaisir de se retrouver a été le plus important, surtout en pleine nature et à proximité de la Marne, lieu idéal pour des

malentendants. Beaucoup de palabres et de rire, mais seule la tonnelle, sous laquelle nous nous trouvions, enregistrait les échos de ce brouhaha. Nous avons regretté que notre ami guitariste, Jean Marie Audrain, ne soit pas avec nous, nous étions en forme pour pousser notre chansonnette, tant notre coeur était à la fête !!! Vivement l'année prochaine....

LP

... quelques photos :



« Laissez-vous conter Angers »

Monique PERROCHEAU et Vincent JAUNAY, adhérents de l'AIFIC, vous entraînent dans la découverte de leur ville à travers la visite de Musées, Monuments, Quartiers historiques, Jardins... et nous proposent un séjour dans cette belle région :

- Le Château qui fut aux XIV^e et XV^e siècles la résidence des ducs d'Anjou et où est exposée la tenture de l'Apocalypse. Du chemin de ronde, et de la promenade du « Bout du Monde » on voit s'étaler la ville. Au pied du Château, côté Maine, s'impose (surtout par beau temps) le parcours de la « Promenade Jean Turc ».



(Le Logis Royal après un incendie en janvier 2009 a été recouvert d'un « imperméable » en attendant la réfection de la toiture.



La montée St Maurice vers la Cathédrale.)

- La Cathédrale St Maurice, de style gothique de l'Ouest, dit aussi « Plantagenêt ».
- La collégiale St Martin. De 1986 à 2006, une patiente réhabilitation a mis en valeur l'histoire architecturale du monument où un ensemble remarquable de sculptures a pris place.
- La Tour St Aubin et la place St Eloi
- Le Musée des Beaux-Arts, restauré de 1999 à 2004, il est complété aujourd'hui par des extensions contemporaines.
- La Galerie David d'Angers, dans l'Eglise de l'abbaye Toussaint, abrite les sculptures de l'artiste David d'Angers.
- En déambulant dans les rues de la Cité, vous passerez par la place Ste Croix pour y admirer la Maison d'Adam (et son « tricotillard »), jugée la plus exceptionnelle des maisons à pans de bois qui subsiste à Angers.
- Si l'avancement des travaux de la ligne 1 du tram le permet (nous n'affirmons rien), rapide visite à la toute proche place du Ralliement (et son Grand Théâtre).
- Le quartier de la Doutre (outre Maine) vous étonnera par son charme désuet, ses maisons à colombages. Vous y découvrirez :
- l'abbaye du Ronceray et l'Eglise de la Trinité
- l'Hôtel des Pénitentes
- le Musée Jean Lurçat et de la tapisserie contemporaine. Il accueille la tapisserie de Jean Lurçat « Le Chant du Monde », une « Apocalypse » des temps modernes.

Sur le Front de Maine, le Théâtre « Le Quai » fait face au Château. Inauguré en 2007, sa terrasse au 5^{ème} étage montre un panorama de la ville différent de celui que l'on voit du château.

Les visites de monuments seront fonction de la durée de votre séjour (et de la météo). Exemple :

- 1^{er} jour = circuit du centre historique et visite de un ou deux monuments
- 2^{ème} jour = quartier de la Doutre et visite du Musée Jean Lurçat. Front de Maine.

A voir aussi, si les inscrits viennent en voiture :

- Le Musée de la Communication, et son immense parc (de Pignerolles) à St Barthélemy d'Anjou, commune de la périphérie.
- Le château de Brissac-Quincé, à une vingtaine de km d'Angers

Accessibilité : certains lieux sont équipés de colliers ou audio guides magnétiques, tous ont des fiches et/ou des plaquettes descriptives. Tarif : de 4 à 6 Euros selon les sites. Certains proposent la gratuité (ou des réductions) pour les personnes possédant la carte d'invalidité. Monique et Vincent et des « renforts » serviront de guides.

Proposition d'Hébergement et de Restauration

> Hôtel** « IENA » (ou similaire). Entre la Gare et le Château. (site : www.hotel-iena.com)

Tarifs 2010

Tarif individuel chambre single = 45 à 56 Euros

Tarif chambre double = 54 à 56 E

Tarif chambre triple = 65 E

Taxe de séjour = 0,90 E

Petit déjeuner = 8 E en salle et 8,50 E en chambre

Restauration dans les alentours. Stationnements, parkings, payant dans les alentours.

> « Bon Pasteur Accueil » Centre d'hébergement (où ont eu lieu les stages de Lecture labiale de l'ARDDS en août 2009). Près du Front de Maine, non loin du centre et des visites. Parking gratuit (site Internet : <http://catholique-angers.ccf.fr>)

Prix des chambres, petit déjeuner compris :

Une personne :

- une nuit = 36,00 E
- 2 à 3 nuits = 32,50 E
- 4 à 5 nuits = 30,50 E
- plus de 5 nuits = 27,00

Deux personnes :

- une nuit = 46,50
- 2 à 5 nuits = 43,50
- Plus de 5 nuits = 38,00

Trois personnes :

- une nuit et plus = 55,00

Restauration :

- déjeuner = 9,70 E
- dîner = 8,60 E
- déjeuner du dimanche, jour férié = 11,80

Dates proposées : samedi 5 et dimanche 6 juin Possibilité d'arriver le vendredi et de repartir le lundi ou plus : ce sera demandé sur le formulaire d'inscription qui vous sera adressé par courriel ou accompagnera le bulletin de décembre de l'AIFIC.

La Pré-inscription devra être accompagnée de 30% d'acompte dès que possible après réception du formulaire et au plus tard le 15 janvier. Solde à verser 1 mois avant la date retenue du dit séjour.

Renseignements supplémentaires : vincentmoniquejaunay@orange.fr

(précisez « objet : Séjour Angers -Aific ») ou par courrier postal :

***Monique PERROCHEAU (Séjour Angers/AIFIC) - 17 Rue Chef de Ville – 49100 Angers
ou Fax : 02 41 48 91 64***

Précision : nous vous conseillons de prévoir de bonnes chaussures de marche, chapeau et lunette de soleil, et parapluie, et d'amener votre stock de bonne humeur !!

Voir Site Internet : www.angersloiretourisme.com

« Laissez-vous conter Angers »

Date : autour des 5 et 6 juin 2010

Bulletin d'inscription

A adresser au plus tard pour le 15 janvier 2010 à :

Monique PERROCHEAU – 17 rue Chef de Ville – 49100 ANGERS

Nom / Prénom :
Adresse :
Code postal..... Ville.....
Courriel : Tél. ou Fax SMS :
Le Signature :

Préciser le jour de votre arrivée : vendredi 4 – samedi 5 – dimanche 6 – autre =

Nombre de personnes

Désire être accueilli à la gare : OUI - NON - Heure :

Jour de votre départ :

Désire être reconduit à la gare : OUI - NON - Heure :

HEBERGEMENT

Hôtel IENA ** (ou similaire)

Arrivée le à h.....

Départ le à h.....

Prix des chambres (+ petit déjeuner 8^E) :

Chambre single 56^E (environ) x (nombre de nuits) = Euros

Chambre 2 personnes 56 E (environ) x (nombre de nuits) = Euros (Précisez un grand lit ou 2 lits d'une personne).

Chambre 3 personnes 65 E x (nombre de nuits) = Euros

(Le prix des chambres variera selon l'hôtel et la situation de la chambre sans grande différence).

Acompte de 30% à la réservation et au plus tard le 15 janvier. Le petit déjeuner sera payé sur place.

Chèque libellé à l'ordre de : Monique PERROCHEAU

Bon Pasteur Accueil

Arrivée le à h.....

Départ le à h.....

Prix des chambres, petit déjeuner compris :

Une personne :

- une nuit = 36,00 E
- 2 à 3 nuits = 32,50 E
- 4 à 5 nuits = 30,50 E
- plus de 5 nuits = 27,00

Deux personnes :

- une nuit = 46,50
- 2 à 5 nuits = 43,50
- Plus de 5 nuits = 38,00

Trois personnes :

- une nuit et plus = 55,00

Acompte de 30% à la réservation et au plus tard le 15 janvier. Chèque libellé à l'ordre de Monique PERROCHEAU

VIII. BREVES

1. LE LIVRE DE CHRISTINE TOFFIN

Christine TOFFIN nous a appris qu'une nouvelle vie commençait pour elle puisqu'elle allait arrêter son activité d'orthophoniste à l'hôpital.

Nous lui souhaitons une longue et excellente retraite des hôpitaux, même si elle va sûrement nous manquer, et nous vous invitons à vous plonger dans le livre qu'elle a publié sur la surdité de l'enfant. Livre que nous présentons ci-après :

AA



L'enfant qui n'entend pas La surdité, un handicap invisible

Cet ouvrage est paru en mars 2008 aux éditions Belin dans la collection « naître, grandir, devenir » dirigée par Danielle Rapoport.

Il est destiné à tous ceux qui s'intéressent à l'enfant sourd ou malentendant : professionnels de la

petite enfance, enseignants, étudiants mais aussi parents d'enfants sourds. Ecrit par une psychologue et psychothérapeute **Dominique Seban-Lefebvre** et par une orthophoniste **Christine Toffin**, il offre une approche pluridisciplinaire de la surdité. Les auteures ont choisi de raconter leur expérience commune en équipe hospitalière alors que les avancées médicales et techniques permettaient une meilleure connaissance du rôle de la génétique dans la surdité, une augmentation de la pose des implants cochléaires et la mise en place d'un diagnostic plus précoce. Les questions ne manquent pas :

les nouveaux appareillages ou les implants suppriment-ils ce handicap ? Les récents décrets permettent-ils une meilleure intégration scolaire et sociale ? Quelles aides peuvent apporter les professionnels, aux frontières du médical et du pédagogique ? Quelle est la place respective des diverses rééducations, mais aussi celle de la langue des signes ?

Ce livre permet de découvrir le cheminement des parents depuis le jour du diagnostic de la surdité de l'enfant jusqu'à son entrée à l'école. C'est à travers l'histoire des familles reçues en consultation par les auteures que sont abordés les premiers doutes, l'annonce du handicap, les questions que les parents se posent et qu'ils posent aux professionnels et enfin les choix qu'ils doivent faire pour l'avenir de leur enfant sourd. L'ouvrage rend ainsi compte de la spécificité de ce handicap dans notre société de communication et aborde des questions éthiques.

Disponible au prix de 19 euros dans les réseaux FNAC et Virgin, les librairies spécialisées telles que Lipsy ou Mot à Mot, sur commande chez tous les libraires ou en ligne.

2. ILS NOUS ONT REJOINTS

13 personnes implantées nous ont rejoints récemment à l'AIFIC. Nous sommes très heureux de les compter maintenant parmi nos adhérents.

M. Rachid AKOUIRADJMOU / Essonne

Mme. Colette BATANON / BENIN

Mme. Alice CAILLE / Paris

Mme Ginette CHANTREL / Essonne (*voir « Témoignages » dans ce numéro*)

M. Joao CORREIREIA ALVES DE ARAUJO / Val de Marne

M. Manuel DOS SANTOS PARENTE / Val de Marne

M. Dominique GOUST / Paris

M. Didier HENRY / Paris

M. Alain LOREE / Val d'Oise

Mme Cécile MARTISCHANG / Yvelines

Mme. Arlette MASSON / Val de Marne

Mme. Laure MEYER / Paris Essonne (*voir « Témoignages » dans ce numéro*)

M. Hélios ROS / Seine St. Denis

IX. LE COIN DES FABRICANTS

1. ADVANCED BIONICS REJOINT LE GROUPE SONOVA

Le 9 novembre 2009, Advanced Bionics a annoncé son rachat par le groupe Sonova, qui sera complètement effectif dans les trois mois à venir. L'acquisition d'Advanced Bionics constitue pour le groupe Sonova une extension stratégique d'activité dans le domaine de l'implant cochléaire. Elle lui permet d'offrir une gamme très large de solutions pour les pertes auditives.

Sonova regroupe maintenant Advanced Bionics, leader technologique de l'implant cochléaire, et Phonak, fabricant international de microsystèmes pour l'audition. Ces deux sociétés, toutes deux pionnières dans leur domaine respectif, cumulent 75 années d'expérience, de développement et de solutions innovantes pour l'audition.

Comme Phonak, Advanced Bionics restera une division indépendante au sein du groupe Sonova, tout en profitant des clés du succès du groupe depuis 10 ans : un service clients de référence et un engagement en terme d'innovation. Ce partenariat devrait également apporter à Advanced Bionics :

- des produits toujours plus faciles d'emploi, attractifs et universels ;
- une maîtrise du développement et de l'acoustique, à la pointe du savoir ;
- une innovation tournée vers la performance et des technologies de référence;
- un engagement à vie pour les besoins des patients ;
- un service clients attentif et appliqué.

La grande maîtrise technologique des microsystèmes pour l'audition, qui fait la réputation de Phonak, va permettre à Advanced Bionics de développer des processeurs de son plus petits, plus performants, pour l'ensemble de ses patients implantés dans le monde.

Comme vous pouvez le constater, les opportunités qui s'ouvrent à nous aujourd'hui s'inscrivent dans la lignée de notre engagement et de notre travail. Advanced Bionics continuera donc d'œuvrer pour vous offrir ce qu'il y a de mieux.

Votre équipe Advanced Bionics France

2. INFORMATION COCHLEAR : NOUVEAU PROCESSEUR NUCLEUS 5

Le processeur de son Cochlear Nucleus CP810

Performance, design, confiance

Le Nucleus CP810 est le plus fin et le plus petit de tous nos processeurs de son. Ses dimensions compactes et discrètes ainsi que son design élégant et ergonomique offrent un plus grand confort et un excellent maintien pour les adultes comme pour les enfants.

L'Assistant sans fil Cochlear Nucleus CR110

Surveiller, contrôler, gérer.

Plus qu'une simple télécommande l'Assistant sans fil Nucleus CR110 est le seul assistant sans fil bidirectionnel disponible qui offre une gestion complète du processeur CP810 permettant aux patients de contrôler les fonctions de leur processeur facilement ; et pour les parents, il offre une confiance supplémentaire qui leur permet de gérer le processeur de leur enfant à distance sans avoir à interrompre leur concentration ou leur jeu.

Le guide de dépannage intégré permet aux utilisateurs de vérifier que tout fonctionne correctement sans avoir à contacter leur centre d'implantation ou le SAV de Cochlear.

Les porteurs bilatéraux qui ont deux CP810 n'ont besoin que d'un seul Assistant car il peut contrôler les deux processeurs en même temps.

Aujourd'hui en choisissant un implant cochléaire, 7 personnes sur 10 choisissent un Nucleus Cochlear, pour ces innovations technologiques, sa fiabilité et son engagement à vie auprès des patients.

L'engagement de Cochlear est d'assurer la compatibilité entre l'implant interne et le processeur afin de permettre aux patients de bénéficier des progrès de la science. Quand les nouvelles technologies sont développées, Cochlear offre aux utilisateurs Nucleus l'opportunité de renouveler leur processeur et d'améliorer leur audition sans avoir à subir une nouvelle chirurgie.

Les 1ers patients implantés Nucleus ont accès aujourd'hui à la dernière génération de processeur Nucleus (Nucleus Freedom).

Un système complet : la nouvelle référence.

Le système Cochlear Nucleus 5 est la nouvelle référence avec l'association unique entre le progrès de la science et la découverte de nouvelles technologies :

L'implant cochléaire le plus fin au monde
Un processeur petit et fin avec la détection automatique du téléphone

Un assistant sans fil pour contrôler et gérer son audition, le seul avec un diagnostic de panne intégré.
Un logiciel avancé pour simplifier la programmation du processeur de son.

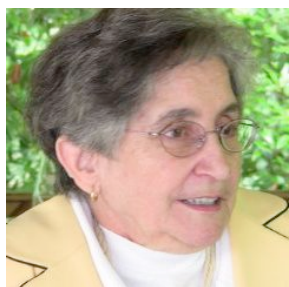
Plus que tout, le système Nucleus 5 est conçu pour recevoir les innovations futures.

Cochlear France
Directeur Général : Alain Mazzuchelli
Contact communication : Sandrine Magne
smagne@cochlear.com
Tel. 01 69 35 36 98
www.cochlear.fr

3. NEURELEC

Les laboratoires Neurelec viennent d'adresser à tous ceux qui ont reçu un Implant Cochléaire de leur fabrication, leur première lettre d'information. Nous sommes heureux de constater qu'à l'instar de ses collègues fabricants, NEURELEC souhaite entretenir directement des liens avec "ses implantés".

Nous attendons avec impatience l'annonce d'avancées technologiques dans les prochaines lettres.



C'était le 20 juin 2009, ...



... notre sortie estivale organisée au « Martin Pêcheur », ...



... une guinguette au bord de la Marne !

